

SEANCE DU 20 MARS 2023

Date de convocation : 14 Mars 2023

L'an deux-mil vingt trois, le vingt mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, M. FRANCHI, Mme HEINTZ, M. RHEIN, Mme BORGNE, M. DE OLIVEIRA, M. FERTE, Mme LE GRILL, M. REGENT, M. CHOTARD, Mme BACHELET, M. DELPIRE, Mme PRIESS, M. VIORRAIN, Mme COUSIN, M. CHAUVET, M. GAMBIN

Étaient excusés : Mme PICARD (pouvoir Mme. PETITDIDIER), Mme ROBIN (pouvoir Mme. HEINTZ), Mme MBAGA (pouvoir M. RHEIN), M. GALEOTTA (pouvoir M. TOURNOIS), Mme COURTELLEMONT (pouvoir M. DERLET), Mme CAUSERET (pouvoir M. ROUSSEAU)

Étaient absents : Mme PIRY-RUIZ

Secrétaire : Abel CHOTARD

Conseillers : En exercice : 29
Présents : 22
Pouvoirs : 6
Votants : 28

Quorum : 15

DELIBERATION 2023 – 012

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
BUDGET VILLE 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L21121-29 et L2311-7,

VU le rapport envoyé à chaque conseiller municipal,

CONSIDÉRANT qu'après avoir retracé la situation financière de la Commune en 2022, monsieur le Maire a précisé que les objectifs prioritaires du budget sont, dans le contexte inflationniste actuel, la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité des services rendus aux habitants, de maintenir la vigilance du niveau d'autofinancement et l'engagement pour 2023, et d'engager un programme d'investissement qui aura pour finalité d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

CONSIDÉRANT que, pour la première année, le projet du budget primitif 2023 sera établi avec la reprise anticipée de l'excédent 2022.

CONSIDÉRANT qu'au cours du 1^{er} semestre 2023, le Compte Administratif 2022 et l'affectation des résultats 2022 seront présentés au Conseil Municipal.

Accusé de réception en préfecture
091-219106002-20230320-2023-012-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

CONSIDÉRANT l'avis des commissions réunies,

TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS AYANT PU S'EXPRIMER LIBREMENT, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2023,
- PREND ACTE de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB 2023 joint à la présente délibération,
- VALIDE le Débat d'Orientation Budgétaire tel que présenté ce jour

POUR	28
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 22 Mars 2023

Jean-Baptiste ROUSSEAU


Maire de Soisy-sur-Seine



Abel CHOTARD



Secrétaire de séance

Date de publication :